



Extrait d'intervention de Pierre FACON,  
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Commission exécutive  
de la Maison Départementale des Personnes Handicapées  
de la Seine-Saint-Denis du 10 Octobre 2007

[...]

M. FACON.- Pouvez-vous préciser en quoi consiste le projet de numérisation ?

Mme MADEIRA.- La numérisation consiste, dès l'arrivée des demandes ou en fin de traitement, à les enregistrer toutes, l'idée étant de supprimer à terme les dossiers papier. C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis un peu plus d'un an, avec l'idée d'une délégation éventuelle vers les ESAT pour la partie technique de la numérisation.

M. FACON.- Cette numérisation pourra-t-elle entraîner une automatisation partielle du contenu ?

Mme MADEIRA.- Il n'y aura pas d'automatisation du contenu puisqu'un travail extrêmement important est effectué préalablement à toute numérisation, les dossiers devant être parfaitement classés. Il s'agit non pas du contenu de l'évaluation, mais du traitement d'instruction des dossiers de demandes, avec un classement préalable, l'idée étant à terme de diminuer le traitement papier, ce qui nécessitera un changement dans l'organisation puisque le travail sur écran sera beaucoup plus important et systématique.

M. FACON.- S'agit-il de pouvoir extraire des données ?

Mme MADEIRA.- Pas du tout ; ce n'est pas ce qui est visé.

Le PRESIDENT.- Le principe de la numérisation, pour faire simple, est de prendre une photo du document, ce qui permet ensuite d'accéder à des dossiers et d'éviter d'importants volumes de stocks. Je peux vous garantir que notre visite du stock de dossiers, lors de la reprise de l'héritage que nous avons reçu de l'Etat en 2006, était assez impressionnante. C'est comme quand on est devant une montagne de papiers : le premier sentiment que l'on a est que l'on ne va jamais y arriver. Ce sera utile, si les dossiers sont répertoriés et retrouvables facilement. Il ne s'agit pas d'autre chose.

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





Je voudrais revenir sur le guide que vous avez mentionné, qui est une excellente idée. Ne serait-il pas possible d'aller plus loin, en extrayant toutes les données qu'il contient, en les mettant un site Internet (par exemple celui de la MDPH), et en ajoutant toutes les structures connues (publiques, privées, scolaires et médico-sociales, pour les enfants et les adultes), que ce soit dans le département de la Seine-Saint-Denis ou dans ceux situés autour de Paris ?

J'ai rencontré un certain nombre d'associations qui sont très intéressées. Extraire des informations pertinentes du guide Néret, du Derpad, qui regroupe déjà un certain nombre d'informations, du guide qui est en cours d'élaboration etc., serait vraiment un plus qui pourrait être offert à l'ensemble des demandeurs. Il faut rappeler en effet que la MDPH ne place pas directement ; elle donne des orientations. Il serait donc intéressant - c'est un travail que j'essaie de mener actuellement- d'offrir directement aux associations toutes ces informations, via un accès adapté, afin de les orienter, et d'aider les services de la MDPH, qui seraient de ce fait un peu déchargés. Énormément d'informations, dans certains guides peu connus, seraient extrêmement utiles.

En complément, ne serait-il pas intéressant d'extraire des informations des logiciels IODAS, ITAC et OPALES pour en donner directement une information aux utilisateurs ? On sait en effet pertinemment qu'Internet sera dans les années à venir accessible quasiment à tout le monde ; c'est déjà en partie le cas.

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)

